

La protection des aires d'alimentation de captages

Aymeric Lorthois – Fanny Gard

**Ministère de la transition
écologique et solidaire Direction
de l'eau et la biodiversité**

Le 4 décembre 2019



Photo : T. Degen/Terra



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Pourquoi protéger les captages ?

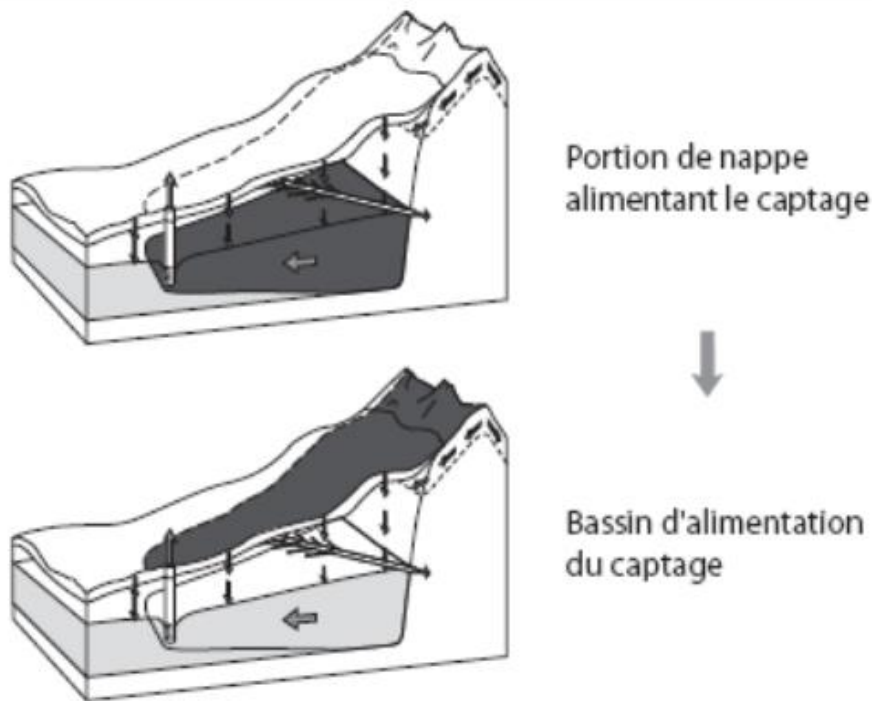
On estime entre 500 millions et 1 milliard d'euros le coût du traitement d'eau potable dû aux pollutions par les nitrates et les pesticides par an (source : étude du CGDD, décembre 2015)

- Un constat : une qualité de l'eau dégradée par les pollutions diffuses sur certains captages
- Un enjeu : limiter les coûts de traitement et les abandons de captages
- Une nécessité : agir, à l'échelle de l'aire d'alimentation du captage pour protéger la ressource en eau des pollutions diffuses,



Agir sur l'aire d'alimentation de captage

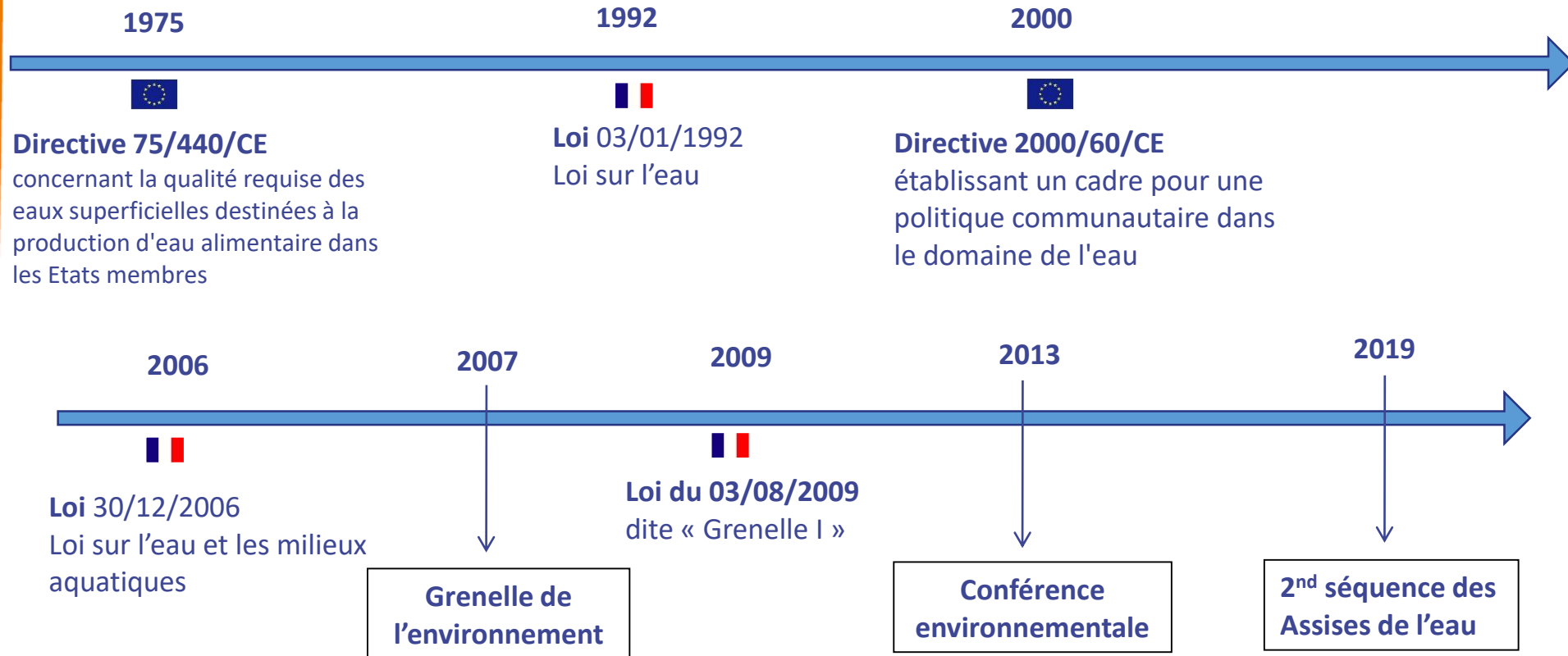
Aire d'alimentation de captage (AAC), ou « bassin d'alimentation de captages (BAC) » : surfaces du sol qui contribuent à l'alimentation du captage



Quelle est la probabilité qu'une goutte d'eau tombant sur le sol atteigne le captage ?

L'aire d'alimentation du captage diffère des périmètres de protection du captage

Aux origines de cette politique



Directive 2000/60/CE

Objectif : bon état des masses eaux

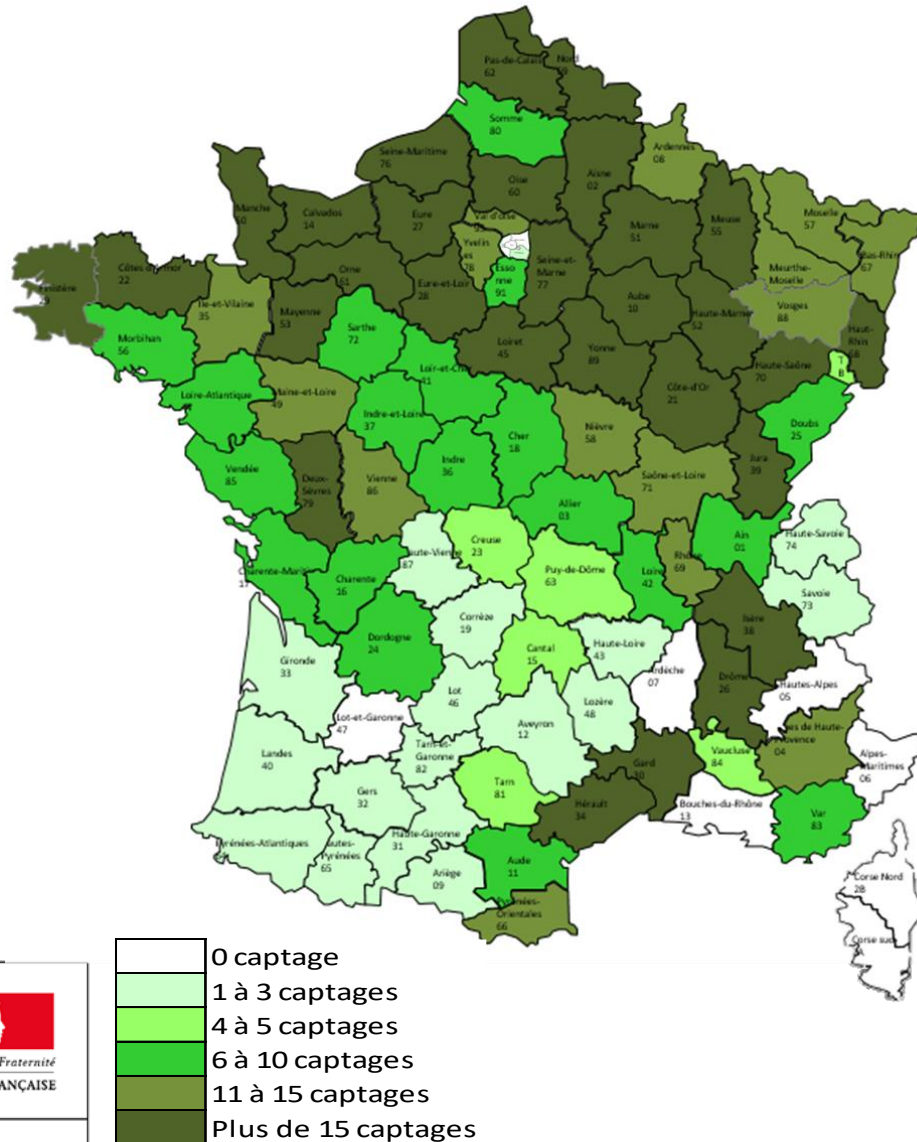
Article 7 : les masses utilisées pour le captage d'eau potable (ou destinée dans le futur à un tel usage) doivent faire l'objet de mesures spécifiques afin de prévenir la détérioration de leur qualité de manière à réduire le degré de traitement de purification nécessaire à la production d'eau potable



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Les captages « prioritaires »

Nombre de captages prioritaires par département



2007

Grenelle de l'environnement

Objectif : protéger les 500 captages les plus menacés en mettant en œuvre des plans d'action d'ici 2012, impliquer les agences de l'eau, priorité aux surfaces d'agriculture biologique ou faiblement utilisatrice d'intrant

2013

Conférence environnementale

Objectif : identifier 1000 captages prioritaires et mettre en œuvre des plans d'actions visant notamment le développement de l'agriculture biologique et de l'agroécologie

➡ Captages listés dans les SDAGE

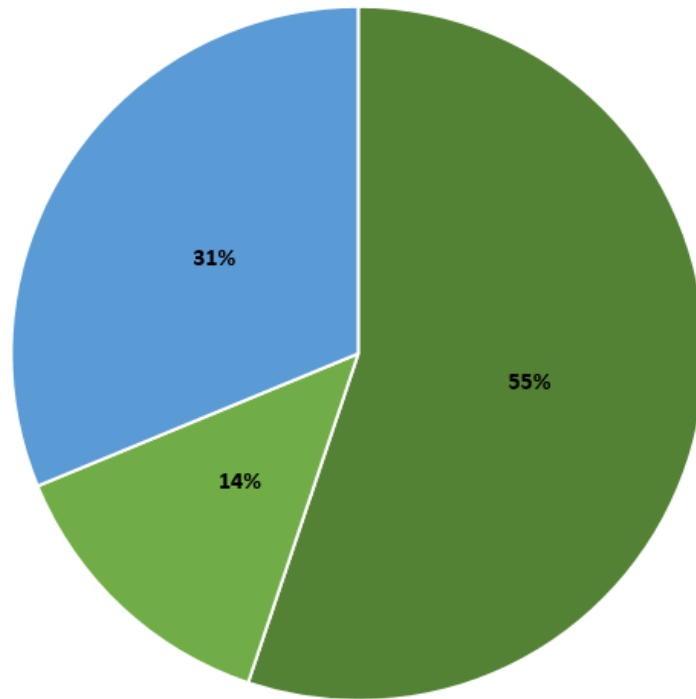
2019

2nd séquence des Assises de l'eau



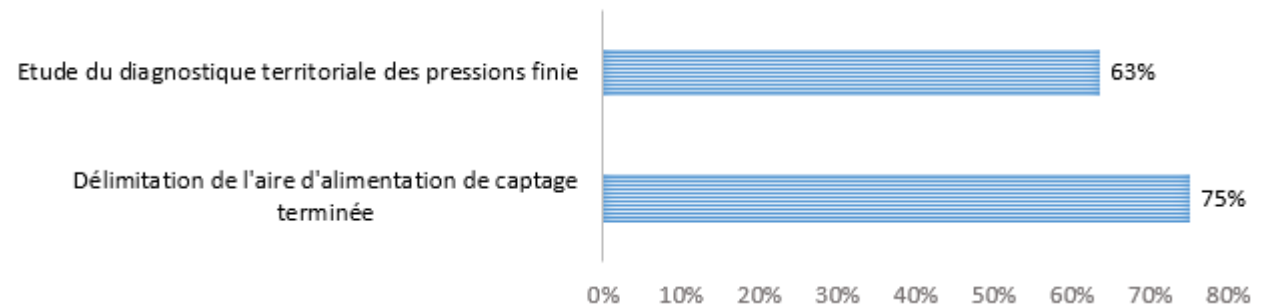
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

La situation actuelle



Etape du plan d'action

- Validé
- Elaboration en cours
- Démarche non entamée ou absence d'information



Une politique réaffirmée dans le cadre des Assises de l'eau

Objectif : protéger les captages pour garantir une eau de qualité à la source

- Mobiliser et encourager les partenariats entre les acteurs concernés (monde agricole, collectivités...)
- Tous les captages prioritaires doivent disposer d'un plan d'action avant fin 2021
- Déployer des engagements formalisés entre les acteurs du territoire sur au moins 350 captages d'ici fin 2022 (500 en 2025)

Les actions phares

- Rendre le bloc communal compétent pour la protection de la ressource pour les captages d'eau potable
- Renforcer les capacités des collectivités à agir par l'instauration d'un droit de préemption / instaurer une convention Etat/représentant des collectivités/FNSAFER
- Mettre en place des paiements pour services environnementaux (PSE) sur au moins 20 territoires expérimentaux

Une instruction pour mobiliser

Objectifs:

- ❑ Sensibiliser et mobiliser les acteurs (au premier rang desquels les collectivités en charge de la production d'eau potable et les chambres d'agriculture)
- ❑ Réaffirmer le rôle central des Préfets
- ❑ Coordonner la mobilisation des services de l'État et de ses établissements publics



Bassin

Priorité d'action sur les captages identifiés dans les SDAGE et concours financiers des agences de l'eau



Région

Mobiliser les acteurs
Elaborer une stratégie régionale en lien avec les dispositifs régionalisés (projets agro-écologique, PDRR, feuille de route régionale du plan Ecophyto II)



Département

Mobiliser et sensibiliser les acteurs
Pilotage et mise en œuvre opérationnel



Un guide méthodologique pour accompagner

- Des recommandations à l'attention de tous :

